

Licence Professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien

Objectifs

Cette formation professionnalisante compte un parcours unique intitulé : "Coordonnateur de projet : Paysages littoraux et patrimoine naturel". Ouverte dès 2008, elle a pour objectif de former des chefs d'équipe aptes à conduire des projets d'aménagement sur des sites littoraux. Les connaissances et compétences portent sur les enjeux majeurs de notre société : (1) économiques, (2) sociaux et (3) environnementaux.

Les métiers visés sont :

Codes ROME : 41113, 53131, 61114, 61121

- Jardinier d'espaces verts
- Chargé de la protection du patrimoine naturel
- Responsable de culture ou d'élevage
- Conducteur de travaux paysagiste
- Paysagiste spécialisé en zone littorale
- Chef de petite entreprise (créateur ou repreneur)

Les enquêtes de l'observatoire des formations de l'UBO sur l'insertion professionnelle des diplômés à trente mois et sur la période 2009-2011 montrent que les métiers obtenus qui sont les plus proches des débouchés envisagés sont conducteur de travaux paysager, responsable de culture, chargé de clientèle agricole, observateur embarqué des pêches, agent d'entretien de cours d'eau. étroitement liés à l'évolution de nos sociétés et aux besoins des communes du littoral.

Public cible

Les étudiants en formation initiale ayant validé un niveau Bac+2 (BTSA, DUT, Licences)

Les salariés en formation Continue ou en reprise d'études

Conditions d'accès

Niveau scientifique de type BTSA Gestion du Patrimoine Naturel (GPN), Aménagement Paysager (AP), DUT Génie Biologique (GB) ou L2 scientifique Science de la vie, Science de la Terre, Géographie.

Les autres cursus Bac+2 ne sont pas écartés pour autant dès lors que le projet professionnel du candidat est adapté à la formation.

Poursuite d'études

La vocation de ce diplôme est l'insertion professionnelle directe.

Insertion professionnelle

Les trois enquêtes produites par l'établissement entre décembre 2015, décembre 2016 et décembre 2017 présentent un taux de réponse en augmentation, passant de 75 à 89,5 %. La situation des diplômés trente mois après la validation de leur Licence professionnelle est de 50 à 65 % en emploi CDD ou CDI. Les employeurs sont dans la fonction publique, les entreprises privées et les organismes à but non lucratif. A titre d'exemple, pour la promotion 2014, la situation en décembre 2017 faisait apparaître une durée moyenne de recherche active d'emploi moyenne de 6,6 mois.

On note que la majorité des diplômés en situation d'emploi lors de l'enquête à trente mois déclarent avoir trouvé leur emploi sans poursuivre leurs études après leur licence professionnelle. Par exemple, pour l'enquête de décembre 2016 correspondant au devenir de la promotion 2013, 9 diplômés sur 17 avaient trouvé leur emploi à l'issue de leur Licence professionnelle et 2 de plus avaient trouvé un emploi après avoir poursuivi leurs études.

La localisation des emplois se trouve sur le bassin national (y compris les DOM-TOM).

Le salaire net mensuel moyen se situe entre 1 290 et 1 370 euros (hors primes, FC et 13ème mois). La plupart des emplois sont à temps plein.

Infos pratiques

Faculté des Sciences et Techniques à Brest

Ouvert en stage

Formation accessible en : formation continue financée, formation initiale, reprise d'études non financées, Contrat de professionnalisation

Durée : 1 an

Contacts

Responsable pédagogique

TARITS Corinne

Contact administratif

MILON Sylvie

sylvie.milon@univ-brest.fr

Tel. 02 98 01 61 88

Responsable Secrétariat pédagogique

MILON Sylvie

sylvie.milon@univ-brest.fr

Tel. 02 98 01 61 88

Programme

Parcours Coordonnateur de projet : Paysages littoraux et patrimoine naturel

Dernière mise à jour le 02 mars 2026